

Motion relative aux accords de libre-échange

La Chambre régionale d'agriculture de Normandie, réunie en Session le 22 novembre à Caen, sous la présidence de Monsieur Sébastien Windsor

Vu l'article D.613-1 du CRPM

Vu l'accord CETA soumis à la ratification du parlement

Vu l'accord signé avec les pays du Mercosur pour lequel la France a réservé sa ratification

Vu la Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous publiée le 30 octobre 2018

Considérant :

- La demande des consommateurs inscrite dans la loi d'une qualité alimentaire renouvelée
- Les normes de production qui pèsent sur l'agriculture française et européenne
- Les conditions de production autorisées au Canada d'une part, et dans les pays d'Amérique du Sud, d'autre part
- Les 46 molécules phytosanitaires autorisées au Canada et interdites en Europe, ainsi que les hormones, activateurs de croissance et farines animales autorisés au Canada et interdits en Europe
- Les normes de bien-être animal en vigueur en Europe et absentes de la réglementation canadienne
- Les enjeux du développement durable
- La nécessité de préserver les écosystèmes favorables au stockage du carbone, en particulier de la réserve d'oxygène constituée par la forêt amazonienne
- La capacité donnée à la Commission Européenne de revoir dans le temps les contingents d'importation envisagés sans solliciter l'avis des parlements nationaux

Après avoir pris connaissance de l'accord CETA et de l'accord avec les pays du Mercosur,

- ▶ Alerte sur les risques de distorsion de concurrence entre les agriculteurs français et leurs homologues canadiens et sud-américains
- ▶ Souhaite préserver et promouvoir le modèle agricole français et européen constitué d'exploitations de taille familiale produisant une alimentation de qualité
- ▶ Craint qu'un développement accru des importations européennes de viande stimule la production canadienne et sud-américaine au détriment de la production française et contribue au dérèglement climatique
- ▶ Considère que toute modification apportée à des accords qui seraient validés par les parlements nationaux doit faire l'objet d'un examen dans les mêmes conditions
- ▶ Demande aux parlementaires français de refuser de ratifier l'accord CETA
- ▶ Demande aux responsables politiques français de refuser les accords commerciaux dès lors qu'ils empêchent les politiques publiques de relocalisation de notre système alimentaire, de régulation des marchés, de fixation de prix rémunérateurs et de prise en compte de l'urgence climatique.

Fait à Caen, le 22 novembre 2019

Le Président



Sébastien WINDSOR